



**UNION
LANAUDIÈRE
SUD**

CODE D'ÉTHIQUE DES SPECTATEURS

Participer au soccer c'est respecter son éthique sportive:

- je considère que les enfants font du sport d'abord pour leur propre plaisir et non pour me divertir. Je n'insiste pas à les faire participer s'ils n'en démontrent pas le désir ;
- je n'ai pas d'attente irréaliste. Je suis conscient que les enfants ne sont pas des athlètes professionnels et qu'ils ne doivent pas être jugés d'après les normes appliquées aux professionnels ;
- je considère chaque enfant avec respect (code1) ;
- je respecte toutes les décisions des arbitres et des entraîneurs et encourage les participants à faire de même (code 2) ;
- je ne ridiculise jamais un enfant qui a commis une erreur durant une compétition. Je fais plutôt des commentaires positifs qui motivent et encouragent l'effort continu (code 2) ;
- je reconnais que chaque joueur a droit à l'erreur ;
- je considère la victoire ou la défaite comme conséquence du plaisir de jouer ;
- je respecte les joueurs, entraîneurs et partisans des équipes adverses (code 2) ;
- je laisse les entraîneurs jouer leur rôle, ce sont eux qui doivent enseigner les éléments techniques de l'activité (code 2) ;
- je reconnais dignement la performance de l'adversaire dans la défaite (code 1) ;
- j'accepte la victoire avec modestie sans ridiculiser l'adversaire (code 2) ;
- je condamne l'usage de la violence sous toutes ses formes et je le fais savoir de façon appropriée aux entraîneurs et aux responsables de ligue (code 3) ;
- j'utilise un langage respectueux, sans injure ni expressions vulgaires à l'égard des joueurs, des entraîneurs des officiels et des autres spectateurs (code 2) ;
- je considère les arbitres comme une ressource indispensable et non comme des adversaires ;
- je respecte chacun des bénévoles de l'organisation, car sans eux mon enfant ne pourrait pratiquer cette activité (code 2) ;
- j'encourage tous les participants de manière civilisée (code 1) ;
- je suis fier de mon enfant et je lui dis ;
- je suis un témoin privilégié du sport amateur ;
- je reconnais qu'un climat de saine compétition implique également un respect entre parents (code 1) ;
- quelle que soit la situation, je reste positif ! ;
- je m'engage à ne pas vendre, consommer, être en possession ou sous l'effet de substances illicites (drogues, alcool, etc.) (code 3) ;
- je connais et applique les règles écrites et non-écrites du sport ;
- je reconnais mon engagement à faire respecter ce code aux supporters de mon enfant (code 1) ;



**UNION
LANAUDIÈRE
SUD**

je m'engage à ne jamais régler des problèmes en présence de personnes non impliquées
et à fournir un effort pour désamorcer les situations explosives (code 2).



**UNION
LANAUDIÈRE
SUD**

Engagement personnel du parent/tuteur

Parents de : _____

Catégorie : _____

En tant que parent, je reconnais que le soccer fait appel à au moins six grandes qualités physiques ou perceptivo-motrices, qui sont les suivantes:

La capacité de soutenir un effort plus ou moins intense pendant une durée plus ou moins longue, la force musculaire, la vitesse d'exécution, la souplesse ou la flexibilité, l'adresse ou la coordination et la prise de décision.

Sur la base de ces qualités, en tant que parent, je reconnais que les enfants seront classés selon les sélections présaison tel que déterminées par le Club.

En tant que parent, je m'engage, si je considère que mon enfant a été victime d'une injustice, à respecter, dans l'ordre, les démarches suivantes:

1. D'abord en parler avec lui et avec son entraîneur. Si la réponse de ce dernier ne me satisfait pas.
2. Compléter le formulaire de compte-rendu d'événement.
3. En référer au directeur de ma catégorie qui jugera si le cas sera transmis au comité de discipline.

J'ai pris connaissance du code déontologie, des conditions d'admission, des annexes, de mes droits et obligations en tant que parents. Si je déroge à mes obligations, je comprends et j'accepte que les dirigeants ou le comité de discipline du Club puissent prendre les sanctions prévues dans le code à mon égard:

Signature des parents: _____ Date: _____

N.B. Les conflits entre parents pourront être référés aux autorités policières, et tous gestes inappropriés s'exposent à des poursuites judiciaires.